

## Note de service

### Destinataires :

Gestionnaires des services municipaux regroupés et conseils d'administration de district des services sociaux (GSMR et CADSS)  
Premières Nations ayant des services de garde agréés et des programmes pour l'enfant et la famille  
Titulaires de permis de garde d'enfants

### Expéditeur :

Phil Graham  
Sous-ministre adjoint  
Division de la petite enfance et de la garde d'enfants

### Date :

Le 12 janvier 2021

### Objet :

**Mise à jour – Services de garde d'enfants**

---

Je reconnais que les dernières semaines ont été extrêmement difficiles, alors que les partenaires de la garde d'enfants et la petite enfance ont été invités à élaborer et activer des plans de garde d'enfants d'urgence dans des délais extrêmement serrés afin d'assurer que nous sommes en mesure de répondre aux besoins uniques des familles de l'Ontario touchées par la pandémie de la COVID-19. Je tiens une fois de plus à exprimer ma sincère reconnaissance pour vos efforts continus et votre patience pendant cette période sans précédent, et votre engagement sans faille à servir les enfants et les familles. Avec votre soutien, près de 3 000 enfants de la province ont eu accès à des services de garde d'urgence ciblés depuis leur mise en place le 4 janvier 2021.

### **Services de garde d'urgence et programmes avant et après l'école**

Comme vous le savez peut-être, [le gouvernement de l'Ontario a annoncé](#) aujourd'hui que les élèves des bureaux de santé publique suivants ne reprendront pas l'enseignement en personne avant le 10 février 2021 :

- Windsor-Essex
- Région de Peel
- Toronto
- York
- Hamilton

Le médecin-hygiéniste en chef déterminera quand les écoles reprendront l'enseignement en personne dans les autres bureaux de santé publique du sud de l'Ontario, et une annonce sera faite d'ici le 20 janvier 2021.

L'approche en matière de garde d'enfants d'urgence et de programmes avant et après l'école qui est en place depuis le début de janvier se poursuivra :

- Dans les régions où la province exige que les écoles élémentaires fonctionnent à distance, les programmes avant et après l'école resteront fermés; ces programmes continueront de se voir interdire de facturer des frais aux parents. Des services de garde d'urgence continueront d'être disponibles pour les parents admissibles d'enfants d'âge scolaire.
- Dans les régions où la province permet aux écoles élémentaires de retourner à l'apprentissage en personne, les services de garde d'urgence prendront fin et les programmes avant et après l'école pourront reprendre, incluant facturer des frais aux parents.

Dans les communautés où les services de garde d'urgence prennent fin, les renseignements sur les rapports seront bientôt communiqués aux GSMR et CADSS et aux Premières nations.

### **Centres pour l'enfant et la famille ON y va / Programmes pour l'enfant et la famille gérés par les Premières nations**

Les centres pour l'enfant et la famille ON y va et les Programmes pour l'enfant et la famille gérés par les Premières nations doivent continuer de rester fermés et ne peuvent pas offrir de programmes en personne à l'intérieur ou à l'extérieur. Les centres ON y va sont fortement encouragés à continuer d'offrir une programmation virtuelle pendant cette période.

### **Mesures de santé et de sécurité**

Pour soutenir les efforts continus pour maintenir la santé et la sécurité dans les établissements de garde d'enfants et basé sur les conseils du médecin-hygiéniste en chef, le ministère de l'Éducation (le ministère) va identifier des mesures de santé et de sécurité supplémentaires pour protéger les enfants et le personnel. Le ministère

travaillera avec le ministère de la Santé pour mettre à jour les documents d'orientation sur la garde d'enfants pour inclure ces mesures supplémentaires, y compris le dépistage amélioré et l'introduction de tests asymptomatiques dans les services de garde. Les documents à jour suivront sous peu.

En attendant, nous demandons aux exploitants de services de garde de continuer à adhérer aux directives de santé et de sécurité existantes, y compris, mais sans s'y limiter, les pratiques suivantes :

- Dépistage quotidien de tous avant d'entrer dans les locaux et tenue de registres de présence pour la recherche des contacts;
- Pratiquer l'utilisation appropriée des masques et des protections oculaires, une bonne hygiène des mains et une bonne distanciation physique; et
- Nettoyage et désinfection accrus des jouets, de l'équipement et des locaux.

Je vous remercie pour votre partenariat continu alors que nous travaillons pour assurer la sécurité des services de garde et contribuer à arrêter la propagation de la COVID-19 dans toute la province.

Phil Graham